

16 janvier 2020,  
4<sup>e</sup> jour d'occupation du Grütli

Collectif Lutte des MNA

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chèr.e.s journalistes,

Hier, mercredi 15 janvier, nous avons reçu des bonnes nouvelles du Conseil administratif de la Ville de Genève, qui accepte de nous soutenir dans toutes les revendications qui lui ont été adressées directement, et décidées pendant la première AG de la lutte du collectif MNA au Grütli :

- La Ville rentre en matière pour étudier la possibilité de fournir des cartes de résident pour les personnes résidant sur le territoire de la Ville de Genève, afin de pouvoir se légitimer auprès des institutions et de la police en cas de besoin ;

- Une aide financière de CHF 3 000 est accordée pour soutenir la logistique de l'occupation au Grütli ;

- L'accès à des cours de sports gratuits dans les infrastructures de la Ville, qui vont être mis en place rapidement.

- La Ville accepte de soutenir le collectif et d'organiser une rencontre conjointe avec le Conseil d'État et le collectif des Assises enfants et jeunes non-accompagnés ; nous attendons de cette rencontre, que le conseil administratif soutienne toutes nos revendications, dont la mise en place d'une carte **cantonale** de résident ; ainsi qu'il soutienne également l'extension de la prise en charge des jeunes majeur.e.s jusqu'à 25 ans, comme il est stipulé dans la Constitution Fédérale.

Nous nous réjouissons également de l'annonce de la prolongation du dispositif de nuit et du déblocage du financement pour ces structures, que nous soutenons dans leurs démarches auprès des autres communes et du Canton.

Tout ceci est réjouissant mais le collectif reste dans l'attente urgente d'un positionnement de la part du Conseil d'État permettant de répondre aux revendications qui relèvent de leur autorité :

- L'accès à un logement digne, à taille humaine et accompagné d'un suivi socio-éducatif, et ce immédiatement, pour tous les MNA et jeunes majeur.e.s ;

- La présomption de minorité, une prise en charge en découlant, et l'arrêt immédiat des tests de minorité ;

- La scolarisation pour tou.te.s les jeunes jusqu'à 18 ans ainsi qu'un accès à des formations professionnelles, comme l'oblige la loi ; et la mise en place de nouvelles

structures adaptées en cas de besoin ;

- Que toutes les revendications ci-dessus s'appliquent également aux jeunes majeur.e.s non-accompagné.e.s jusqu'à leur 25 ans.

Nous déplorons le silence absolu du Conseil d'État quant à nos revendications, nous n'avons en effet eu aucune nouvelle de la Délégation du Conseil d'État aux migrations, malgré nos sollicitations. Pour ce faire, nous attendons de manière urgente que nous soit proposée une date de rencontre dans ces prochains jours.

Le collectif maintiendra donc l'occupation tant qu'il le faudra, jusqu'à que le Canton donne des garanties suffisantes sur l'application de l'intégralité des revendications submentionnées.

Nous vous informons par ailleurs qu'un rassemblement public aura lieu demain, vendredi 17 janvier à 18h devant le Grütli.

Nous restons à disposition pour toute question éventuelle et vous adressons nos meilleures salutations.

**Personnes de contact :**

**Camille : 077 920 23 74**

**Lucie : 077 969 98 62**